

De : Nicole BERNARD
Envoyé : mercredi 8 avril 2015 12:20
À : pref-secretariat-prefet@vaucluse.gouv.fr
Objet : Abattage des platanes à Avignon

Monsieur le Préfet

La ville d'Avignon fait procéder actuellement à l'abattage de platanes sur la rue des teinturiers et le cours Jean Jaurès.

Si cette opération est justifiée par le fait que la maladie du chancre coloré a contaminé certains arbres du centre ville, les rendant dangereux pour les habitants et contagieux pour les autres platanes, la manière dont elle est conduite et la période choisie pour agir, donnent à penser que tous ses enjeux n'ont pas été mesurés :

- Le printemps est la saison la moins propice pour agir : la montée de sève fait de chaque débris de platane le vecteur efficace de la maladie;

- Hier, 7 avril, la sciure volait au vent, les voitures qui sortaient du parking Jean-Jaurès l'emmenait avec elle, pire : les camions qui transportaient les arbres abattus n'étaient pas bâchés ! Soit la maladie est fortement contagieuse, et des mesures de prophylaxie doivent être prises avec toute la rigueur qui s'impose. Soit elle ne l'est pas, et la destruction d'une telle quantité d'arbres centenaires ne s'imposait pas !

- La loi interdit que soient abattus des arbres en période de nidification, quelque soit l'espèce d'oiseaux, protégée ou non, qui occupe les nids. L'opération est donc entachée d'illégalité

Pour ces raisons FNE Vaucluse vous demande de bien vouloir intervenir pour faire cesser cette destruction, et imposer le temps de réflexion nécessaire à la prise en compte de tous les enjeux.

Vous priant d'accepter nos excuses pour cette demande peu protocolaire, malheureusement justifiée par l'urgence de la situation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

Nicole Bernard
Présidente de FNE Vaucluse